

Assemblée Générale du 15/10/2022

Le samedi 15 octobre 2022 à 11h30, les les membres de l'association loi 1901 Feri'Ain des Fanfarons, dont le siège social est au 14 rue de l'Hôtel de Ville à Thoissey (01140), se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thoissey.

L'ordre du jour de cette assemblée générale était :

- Mot d'introduction de Mme la Maire
- Présentation par le trésorier du rapport financier pour l'année 2022
- Vote du quitus financier pour l'année 2022
- Présentation du rapport moral du président pour l'année 2022
- Vote du quitus moral pour l'année 2022
- Perspectives 2023
- Renouvellement du conseil d'administration

36 membres de notre association sont présents, dont un en visio conférence. Nos statuts ne spécifient pas de quorum.

La séance est présidée par Philippe PERNOT, président de l'association. Le secrétaire de séance est Gilles FILIPPINI, secrétaire adjoint de l'association.

Mot d'introduction de Mme la Maire

Anne TURREL, Maire de Thoissey, prends la parole. Elle rappelle son attachement et celui de la Municipalité au Festival des Fanfarons.

Elle souhaite pour 2023 une meilleure articulation entre l'association et la municipalité ansi qu'une plus grande implication des commerces. Elle annonce qu'un poste de manager des commerces a été recemment pourvu à a Mairie.

L'édition 2022 était particulière car il a fallu redémarrer après une coupure de deux ans. Un enjeu pour 2023 sera de réussir à renouer avec les bonnes pratiques. en terme de prévention sécurité.

Il s'agissait de la dernière fois que la communauté de communes acceptait de mettre un gymnase à notre disposition pour l'hébergement des fanfarons. La Mairie travaillera avec nous pour trouver une solution.

La Mairie a également consciente du fait que la subvention octroyée par le Département ne sera pas renouvelée car notre association n'est pas une stucture professionnelle.

Enfin, Anne TURREL exprime le vœux que l'édition 2023 puisse, comme en 2008, servir de support au Concours International de Fanfares Festives, remporté en 2022 par la Fanfare Pustule. Si c'était le cas la subvention de la commune serait ré-évaluée en conséquence.

À l'issue de la déclaration de Madame la Maire un échange a lieu avec les membres de l'association. Sont abordés les sujets suivants :

- Le non respect par certains commerces de la règle du jeu concernant les food trucks. L'un d'eux en particulier a installé son food truck sans accord de la Mairie ni de l'association. Il recevra un courrier de la Mairie l'enjoignant de se mettre en règle avec l'association en payant le même pris que les autres food truck pour son emplacement.
- L'état de la place du Collège Royal le dimanche matin avec d'importants volumes de déchets qui ont dû être ramassés en urgence par les bénévoles de l'association avant l'installation du marché, alors qu'il s'agissait pour l'essentiel de déchets issus des commerces de la commune (cartons de pizza, restes de moules-frites, gobelets en plastique, ...).
- L'arrêt de la musique à minuit a généré beaucoup de frustration chez les musiciens ainsi que pour le public. Il faudra étudier pour 2023 la possibilité de repousser la fin du temps de jeu à 1h du matin par exemple. Cela implique que les cafetiers jouent le jeu.

Une solution pour répondre à la non implication des commerces serait de délocaliser la manifestation. Cela pourrait être dans le Parc Marchand, ou encore au stades des Petits Oiseaux. La Mairie n'y est toutefois pas favorable car un des objectifs du festival est de faire vivre le centre bourg. L'idée pourra cependant être ré-examinée si l'édition 2023 ne voit pas d'amélioration du côté des commerces.

Bilan financier

Le trésorier Christophe RAPHANEL présente le bilan financier de l'édition 2022.

Il rappelle en préambule que notre objectif n'est pas de gagner de l'argent.

L'édition 2022 a été plus compliquée pour la recherches de partenaires, mais cela s'est mieux passé que nous ne l'avions anticipé.

Voir le support de présentation en annexe.

Vote du quitus financier

Le quitus financier est ensuite soumis au vote à main levée. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et en visio conférence.

Bilan moral

Philippe PERNOT, président de l'association présente son rapport moral.

Voir le support de présentation en annexe.

Vote du quitus moral

Le quitus moral est ensuite soumis au vote à main levée. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et en visio conférence.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Il est ensuite procédé au renouvellement du CA. Deux membres ont fait part de leur volonté de quitter le CA :

- Bénédicte PASCAL
- Emmanuelle RIOU-GENTY

Grand merci à elles pour leur implication passée !

En séance, les membres suivants se manifestent pour rejoindre le CA :

- Marilyn AUCLAIR
- Sébastien CARETTE
- Stanislaw COUMERT
- Claire ILLES
- Sébastien JULLIARD
- Grégoire LAPICQUE
- Marie-France LEROUSSEAU
- Nadia SEFIANE
- Denis PERRON

La constitution du nouveau CA (liste en annexe) est soumise aux voix. Elle est approuvée à l'unanimité des membres présents et en visio conférence.

Date du prochain CA - Élection du Bureau

Le prochain CA, lors duquel sera procédé à l'élection du nouveau Bureau, se tiendra le jeudi 10 novembre 2022 à 20h30.

Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance déclare la séance levée à 13h04.

Fait le 25/11/2022 à Saint-Didier sur Chalaronne,

Le président de séance Philippe PERNOT	Le secrétaire de séance Gilles FILIPPINI

Annexe 1 - Membres du Conseil d'Administration 2023

Prénom	Nom	Initiales	Commune
Astrid	CHAMOIS	AC	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Bryan	DE FARIA	BDF	69380 Chasselay
Christophe	RAPHANEL	CR	01140 Pézieux sur Saône
Claire	ILLES	CI	69100 Villeurbanne
David	FONGON	DF	69008 Lyon
Denis	PERRON	DP	01140 Thoissey
Éloïse	JOYEUX	EJ	69380 Chasselay
François	VAILLANT	FV	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Gilles	FILIPPINI	GF	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Grégoire	LAPICQUE	GL	69003 Lyon
Hélène	FILIPPINI	HF	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Laurent	AUCLAIR	LA	69820 Fleurie
Marie-France	LEROUSSEAU	MFL	69840 Jullié
Marilyn	AUCLAIR	MA	69220 Dracé
Michel	GRENIER	MG	69840 Jullié
Nadia	SEFIANE	NS	69003 Lyon
Paul	MORETTI	PMI	69140 Rilleux la Pape
Paul	MOUGIN	PM	69008 Lyon
Philippe	PERNOT	PP	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Quentin	LASSARAT	QL	01140 Saint-Didier sur Chalaronne
Roger	PONTHUS	RP	01140 Mogneneins
Stanislaw	COUMERT	SCO	69009 Lyon
Sébastien	CARETTE	SCA	69009 Lyon
Sébastien	JULLIARD	SJ	01140 Thoissey

Annexe 2 - Extrait de compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/11/2022

Présents

AC BDF CR DP FV GF GL HF MFL MG NS PM PP QL SCA SJ.

Élection du Bureau

Une seule liste se présente :

Président : Philippe Pernot

Vice président : Gilles Filippini

Trésorier : Bryan De Faria

Trésorier adjoint : Christophe Raphanel

Secrétaire : Éloïse Joyeux

Secrétaire adjoint : Marie-France Lerousseau

Cette liste est élue à l'unanimité des membres présents.

Annexe 3 - Supports de présentation

Assemblée Générale

15 octobre 2022 – 11h30

Ordre du jour



Préambule

Rapport financier – Quitus trésorier

Rapport moral – Quitus président

Projets 2023

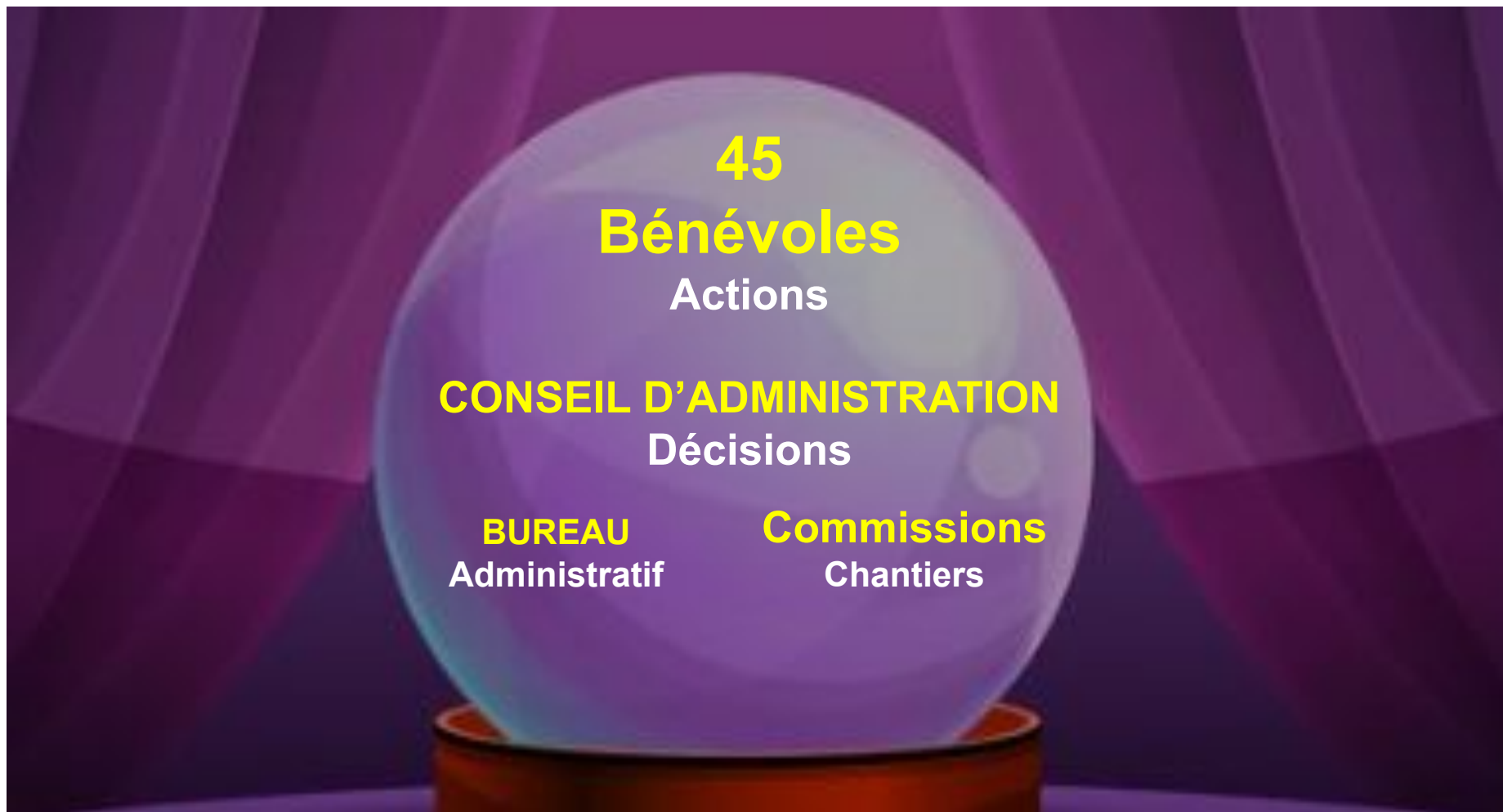
Renouvellement du CA

Préambule

Le mot de la Mairie

Anne TURREL
Maire de Thoissey

L 'Association



Rapport financier 2022



Trésorier Christophe RAPHANEL - Tof

**Trésorier Adjoint Bryan DE FARIA -
Finfin**

Rapport financier 2022

Compte de résultat

Compte de résultat

debit

606	Achats non stockés de matières et fournitures.	2249,34€
607	Achats de marchandises	3959,39€
611	Sous-traitance générale.	1908,72€
613	Locations.	3514,00€
616	Primes d'assurance.	340,00€
623	Publicité, publications, relations publiques.	3532,66€
625	Déplacements, missions et réceptions.	9957,32€
626	Frais postaux et frais de télécommunications.	27,84€
627	Services bancaires et assimilés	13,27€
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	191,16€
671	Charges Exceptionnelles à affecter	0,00€
		0,00€
		25693,70€

credits

771	Produit exceptionnels	0,00€
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	9000,00€
706	Prestations de services.	540,00€
707	Ventes de marchandises	13900,08€
758	Produit exceptionnel (mécénat)	2360,00€
768	Autres produits financiers.	3,50€
		25803,58€

Résultat

109,88€

Rapport financier 2022

Par postes de dépenses

Imputations/commissions

		débit	crédit	
ASSO	timbres, assurances, réunions, subventions...	3038,17€	10577,90€	7539,73€
BUV	repas, boissons,	3848,77€	9807,85€	5959,08€
FANF	accueil musiciens	8876,91€		-8876,91€
COM	depenses de com	3532,66€		-3532,66€
DECO	voir avec Log	241,76€		-241,76€
LOG	materiel-chapiteaux-tables	6005,33€		-6005,33€
FINAN	interets, frais,	13,27€	0,00€	-13,27€
PUB	recettes publicitaires		3050,00€	3050,00€
MEC	mecenat	0,00€	2360,00€	2360,00€
		25556,87€	25795,75€	238,88€

Rapport financier 2022

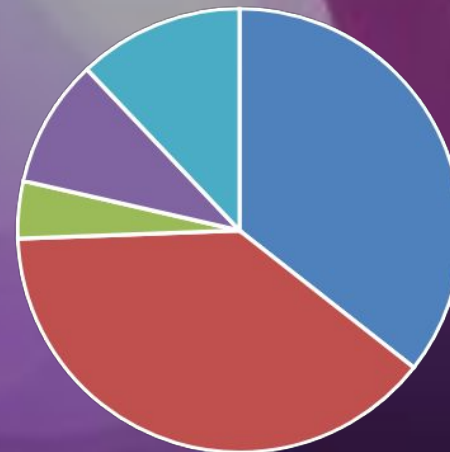
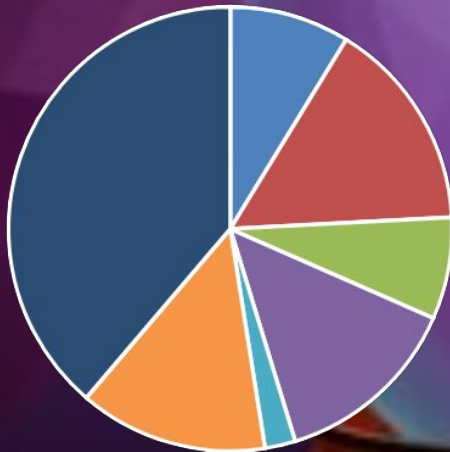
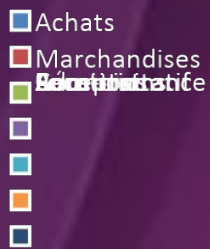
Opération Andouillettes

Compte de résultat

debit		credits	
606	Achats non stockés de matières et fournitures.	58,95€	
607	Achats de marchandises	995,56€	
627	Services bancaires et assimilés	5,07€	
		1059,58€	
			1007,40€
	Résultat	-52,18€	

Rapport financier 2022

Répartition



Rapport financier 2022

BILAN

Bilan			
Actif		Passif	
credit	4 543,07 €	résultats exercices précédents	7269,26€
livret a	1 843,59 €	dettes fournisseurs	2950,80€
parts sociales CA	223,00 €	résultat 2022	109,88€
Sum up	216,22 €		
caisse	577,89 €		
creances clients	2 926,17 €		
	10 329,94 €		10329,94€

Rapport financier 2022

Quitus des trésoriers



Le Vote
?

Rapport moral 2022



Président Philippe PERNOT - Buzz

**Vice Président Paul MOUGIN -
PVR**

Rapport moral 2022

Le volet économique



Un bilan financier
à l'équilibre

Un levier
économique local

Des andouillettes
En mars



Des investissements
utiles

Une gestion
des achats
au plus juste

Un gaspillage
évité
rigoureusement par
tous

Rapport moral 2022

Le volet social et culturel



Une animation en mars 2022

Un spectacle (post COVID) optimiste & gratuit

Une réunion populaire, joyeuse, festive, multi générations

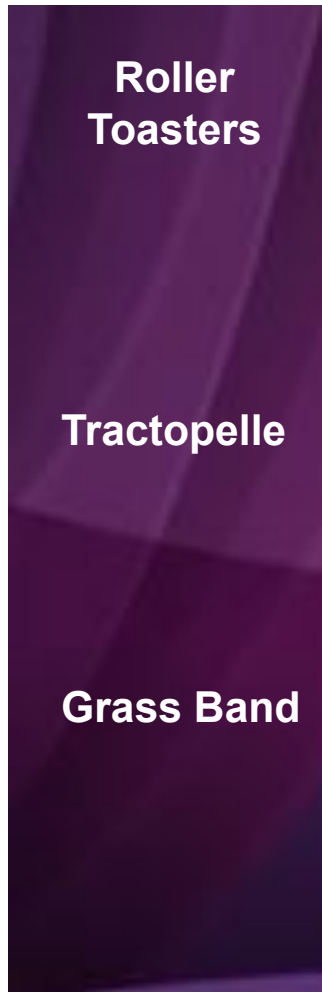
Une programmation travaillée

Un mouvement éco responsable fort

Un contact local

Rapport moral 2022

Le volet social et culturel



Roller
Toasters

Tractopelle

Grass Band



Lille

Paris

Nantes

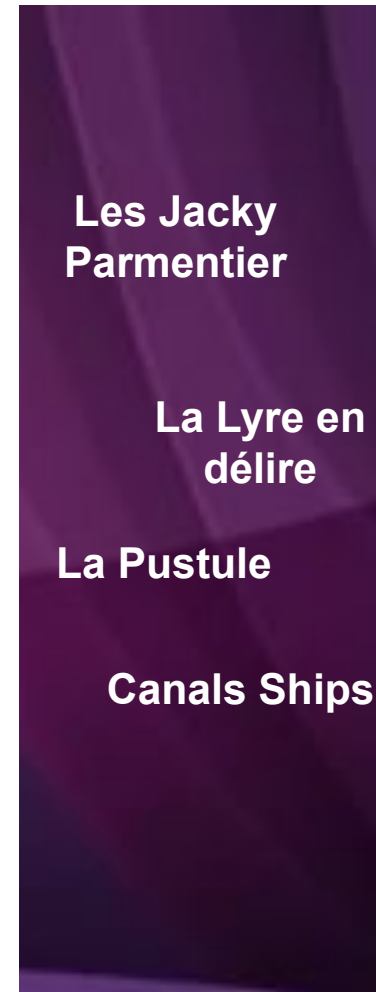
Saint-Didier

THOISSEY

Lyon

Bordeaux

Valence



Les Jacky
Parmentier

La Lyre en
délire

La Pustule

Canals Ships

120 musiciens venus de toutes parts

Rapport moral 2022

Le Bilan



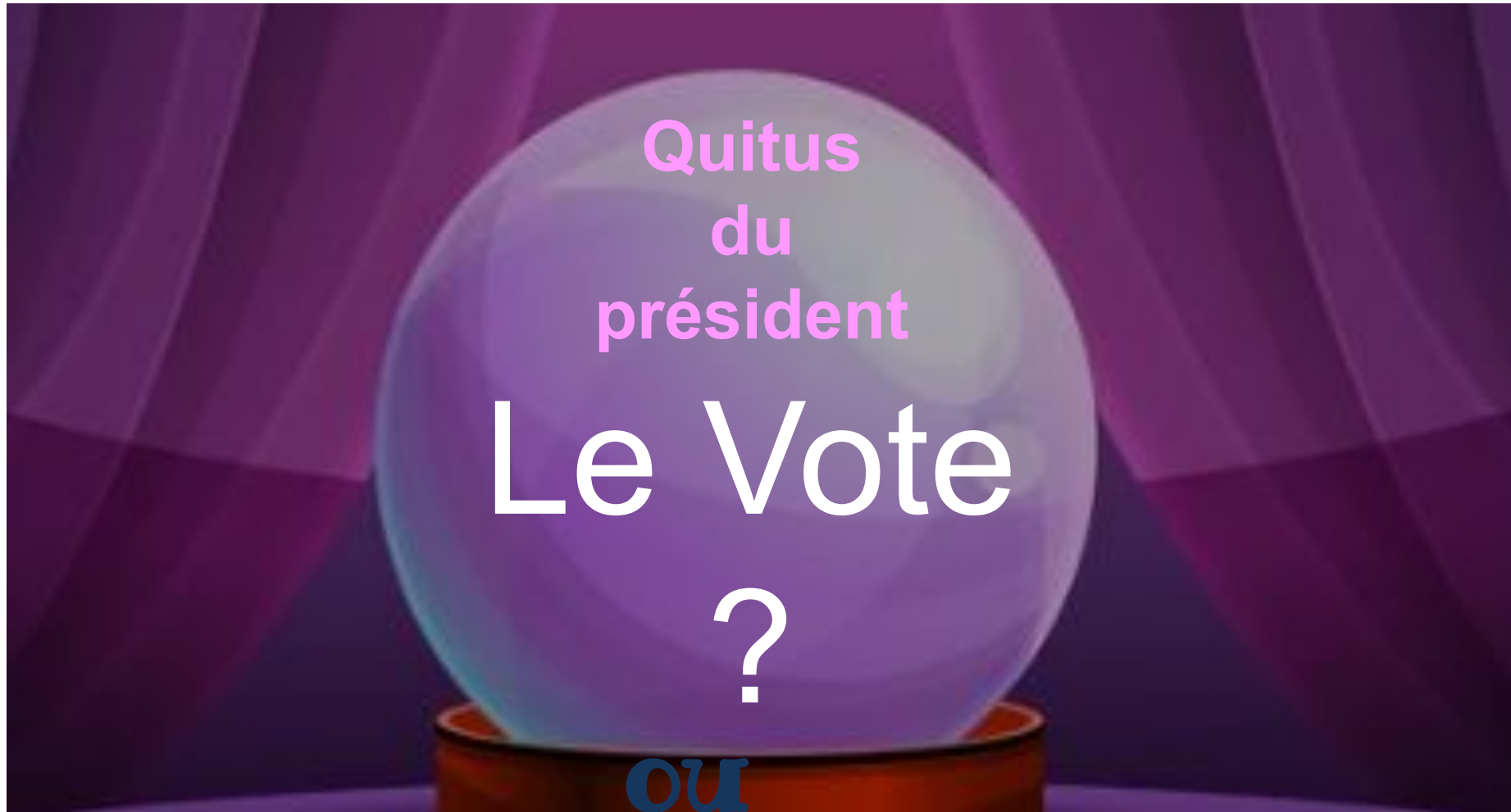
Une reprise compliquée après 2021

Une association qui a besoin de reprendre un rythme
Trop peu d'implication bénévole thoisseyenne
Des surprises désagréables
Une clôture horaire frustrante
Un volume de fanfares limite

mais

Des aidants habituels fidèles
Un dernier CA « bilan » constructif
Des nouveautés
Un commerce local ravi
Des sponsors et mécènes contents
Un public heureux
Un village vivant

Rapport moral 2022



les Fanfarons 2023



5 août
19^{ième} édition

A la Saint Abel
On se fait la belle

Le Festival des Fanfarons 2023



Les facteurs du succès

Un engagement renforcé de la Mairie

Des Thoisseyens bénévoles

Une programmation riche

**Un engagement fort des
commerçants**

Une animation scénique

Un village dans le ton dès juillet

Une prise en compte des défauts 2022

Le Festival des Fanfarons 2023

Les Fanfares

10 fanfares/160 musiciens

Le Projet

A élaborer

Le Budget

A évaluer <> 2022

Le Thème

?

Le Format

Concours International des Fanfares
or not ?

Les Améliorations

Fonctionnement commissions
Déco village, Sécurité,
Implication thoisseyenne
Logement Fanfarons


Le Financement

Trouver de
nouveaux vecteurs

Le Festival des Fanfarons 2023



L'agenda



Assemblée générale
15/10/2022
Renouvellement du bureau
à planifier
Thème
02/2022
Le Festival
5/08/2022

Renouvellement du CA

